

Le nouveau parcours pour devenir professeur des écoles

BACCALAURÉAT

LICENCE DISCIPLINAIRE

L1 L2* L3*

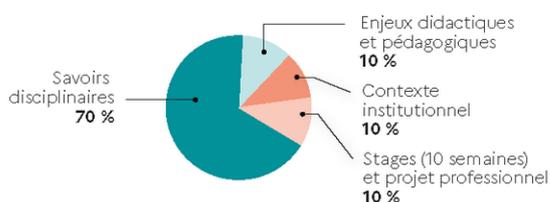
* Possibilité de suivre des modules de préparation à l'enseignement et au concours en L3 à la rentrée 2025 et dès la L2 à la rentrée 2026.

LICENCE PROFESSORAT DES ÉCOLES (LPE)

Dès la rentrée 2026

Rentrée 2027

L1 L2 L3



CONCOURS À BAC + 3

Pour les candidats inscrits en L3 :

- 2 épreuves d'admissibilité
- 2 épreuves d'admission

Dès la session 2026

Pour les candidats de LPE :

- 2 épreuves d'admission

À partir de la session 2028

Dès la rentrée 2026

MASTER MENTION PROFESSORAT DES ÉCOLES

M1

- 12 semaines de stage en établissement
- Rémunération des élèves fonctionnaires : environ 1 400 € nets/mois



M2

- Mise en responsabilité à mi-temps devant élèves
- Rémunération des fonctionnaires stagiaires : environ 1 800 € nets/mois

PROFESSEUR TITULAIRE

Rémunération à partir de 2 100 € nets/mois | 4 ans d'engagement à servir

Plus d'infos sur education.gouv.fr



Des femmes et des hommes qui changent la vie pour toute la vie